

DÉCISION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Comité Départemental du.....Date de délibération du Comité Directeur

Nom et fonction du signataire.....Signature et cachet

*A établir en trois exemplaires : - deux exemplaires à retourner au comité départemental
- un exemplaire à conserver par l'association*

Nom et adresse du siège de l'association :

Coordonnées du président (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail) (si différente du Siège)

Coordonnées du responsable des licences (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail)

Coordonnées du responsable communication du club vers le grand public (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail) = adresse communiquée sur Internet, sur les documents distribués aux adhérents potentiels et véhiculée par le Centre d'Information de la Fédération.

Date de création de l'Association **JO. du**

Nombre de membres randonneurs pédestres dans l'association : **Ou dans la section**..... (Indication indispensable)

Par cette demande d'adhésion le Président de l'association s'engage à respecter les statuts et règlement intérieur de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et en particulier à délivrer une licence à tous les adhérents de son association pratiquant l'activité randonnée pédestre...

L'association participe à la création et à l'entretien du réseau sentiers : oui non

Assurances :

L'Association souscrit au contrat d'assurance fédéral oui non

PIECES A JOINDRE :

• Statuts signés par le Président
• Copie de la parution au Journal Officiel (ou récépissé de déclaration en préfecture sous réserve de produire la copie de parution au JO lors du renouvellement d'adhésion et uniquement pour les nouvelles associations)
<http://assoc.journal-officiel.gouv.fr/>

- Photocopie d'attestation d'assurance, couvrant au minimum en Responsabilité Civile, en cas de non souscription au contrat d'assurance fédéral.
- Composition complète du Bureau avec les coordonnées
- Règlement Intérieur de l'association s'il existe.

Lu et approuvé le :

Cachet

Signature du Président de l'association